

Reportage TV sur les "internats d'excellence" prônés par Macron : la ségrégation éducative est "en marche" !

écrit par Jules Ferry | 10 septembre 2019



Illustration : une école républicaine d'il y a bien longtemps...quand la République avait l'ambition de s'occuper de TOUS ses enfants...

La chaîne M6 diffusait samedi soir (7 sept.) un reportage sur les internats d'exception.

Le message était que la France est capable d'avoir de bons établissements et que certains enfants méritants ont droit aux meilleures écoles.

On nous a vendu **du rêve** (méritocratie, excellents enseignants, beaux équipements, centre équestre, uniforme, **règles** magiques comme pas de ballon ni de course en récréation, apprendre à être calme, à se tenir droit etc...), et dans un cadre de 14 hectares idyllique, l'école et ses problèmes 'insurmontables", c'est à dire soumise à violence, à l'islam, à la loi du plus fort est bien oubliée.

Ce qui permet « en même temps » (la devise de Macron !), au pouvoir de se dédouaner de son inaction pour offrir une éducation de qualité pour tous. **Bien joué.**

Ce genre de reportage a pour fonction de nous faire accepter l'idée de l'existence généralisée de collèges « pourris » sur le territoire français, pour le plus grand nombre...certains "chanceux" y échappant.

Pas grave : quelques chanceux ont été exfiltrés du cloaque auquel a droit la masse !

Tant mieux pour les heureux élus. **Le problème**, c'est que seulement « certains » enfants bénéficient de ces conditions privilégiées. **C'est là encore une reddition de la République.**

De façon bien perverse, on nous dit que : si, si, la République sait faire (s'occuper de l'instruction des pauvres), la preuve par l'exemple. Mais nous, on aimerait bien que le pouvoir ait la même ambition pour TOUS les enfants, sur tous les territoires !

On connaissait l'expression « territoires abandonnés de la République » : sous Macron, on peut désormais parler de l' "école abandonnée de la République".

-on n'a pas demandé aux contribuables leur avis sur le financement coûteux de ces internats hors sol, visant principalement, d'ailleurs, des néo-Français...

-quid des autres enfants ? On abandonne par exemple des CP

censés apprendre à lire dans des classes comprenant parfois une quinzaine de nationalités différentes, avec une majorité d'élèves non francophones...

La France de 2019 est donc une France de la ségrégation dans tous les domaines !

Macron aime-t-il son peuple ?



Si l'ambition politique se résume à prélever quelques élèves chanceux pour les sauver d'un système en déliquescence, oui.

Si l'éducation consiste à s'occuper de chaque citoyen de son peuple, alors **non.**

Les principes de l'école républicaine sont bien attaqués. Il ne s'agit plus de faire une école pour tous et de former un citoyen. On a abandonné cette idée en France.

Il faut tout revoir si l'on veut une reconquête globale de la France.

Le reportage de M6 :

Addendum

Quelques extraits d'articles généraux sur le contexte de l'école hier et aujourd'hui.

Les lois Ferry.

Les Républicains partent de **trois idées simples : l'égalité des enfants ; le droit des enfants à l'instruction ; le devoir de l'État de donner accès à l'instruction à tous les enfants.**

Pour que les enfants soient à égalité, l'école doit être totalement gratuite, et c'est la loi du 16 juin 1881. Mais comme la gratuité n'assurera pas la fréquentation de l'école, il faut que celle-ci soit obligatoire, et c'est la loi du 28 mars 1882 : obligation est faite au père de famille d'envoyer ses enfants à l'école du 7 à 13 ans. Mais pour que cet enseignement puisse être imposé à tous les enfants, il faut qu'il soit laïque, d'où, dans la même loi du 28 mars, la laïcité des programmes, c'est-à-dire en pratique la suppression de l'enseignement du catéchisme. Mais cette laïcisation est encore incomplète, d'où l'interdiction, toujours dans la même loi, faite aux ministres du culte d'exercer leur ministère à l'intérieur des locaux scolaires. Enfin la loi du 30 octobre 1886 édicte la laïcité du personnel. **Toutes ces mesures constituent un ensemble cohérent, un socle sur lequel asseoir l'école (primaire) et en faire un vrai service public.** [Source](#)

Les logiques de ségrégation ne sont pas uniquement subies mais qu'elles sont, au moins en partie, construites par les politiques publiques, **notamment dans les domaines du logement, de l'éducation** et de l'emploi. Ou, dit autrement, (...) l'« apartheid », qui signifie littéralement « séparation », est le résultat d'une politique volontaire, ou du cumul de différentes politiques – et donc pas uniquement l'effet d'une crise sociale prolongée. [Le Monde](#)

Ghettos de riches, ghettos de pauvres : les inégalités se creusent en Ile-de-France

Tandis que les quartiers bourgeois s'enrichissent encore, une « paupérisation absolue » frappe des « secteurs urbains entiers », selon une étude.

« Polarisation toujours plus marquée »

Inégalités entre individus, mais aussi entre départements, communes et quartiers : malgré tous les efforts, toutes les « politiques de la ville », la mixité sociale recule. Avec des « ghettos de riches » de plus en plus clos sur eux-mêmes, et des « ghettos de pauvres » qui s'enfoncent dans les difficultés. D'un côté, les beaux quartiers de l'Ouest parisien comme le 8^e arrondissement, Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine) ou Le Vésinet (Yvelines). De l'autre, les cités des *Misérables*.

L'Ile-de-France est de longue date « la région où les inégalités sont les plus marquées, du fait de la concentration de populations très aisées », rappelle l'étude. Depuis le début des années 2000, ce phénomène s'accroît.

Spirale infernale

Le problème, cependant, n'est pas que les riches vivent de plus en plus entre eux, ni que les enfants de bourgeois transforment en lofts les usines vidées par la désindustrialisation. Le drame souligné par l'étude est que, simultanément, les zones les plus pauvres sont en train de sombrer. On assiste à « une paupérisation absolue de secteurs urbains entiers », s'alarme l'IAU. Dans 44 des communes parmi les plus pauvres de la région, où vivent 15 % des Franciliens, le revenu médian en euros constants a encore baissé entre 2001 et 2015.

C'est notamment le cas à Grigny (Essonne), Villiers-le-Bel (Val-d'Oise), Pierrefitte-sur-Seine, La Courneuve, Clichy-

sous-Bois, Stains, Aubervilliers et Bobigny (Seine-Saint-Denis). Les cadres sont toujours aussi peu nombreux à s'y installer.

A l'inverse, la présence des immigrés ne cesse d'y progresser. Dans le secteur le plus pauvre, six ménages sur dix nouvellement installés ont une personne de référence née à l'étranger. Dans ces villes, « la concentration d'actifs peu qualifiés, **souvent immigrés**, plus exposés à la montée du chômage et aux emplois précaires, et l'augmentation des familles monoparentales contribuent à la stigmatisation et à la détérioration des situations financières des résidents », soulignent les chercheurs [qui oublient de parler du repli sur soi de certaines populations et de l'islamisation...]. [Le Monde](#)
+ schémas ci-dessous

Une polarisation marquée entre les secteurs aisés et pauvres

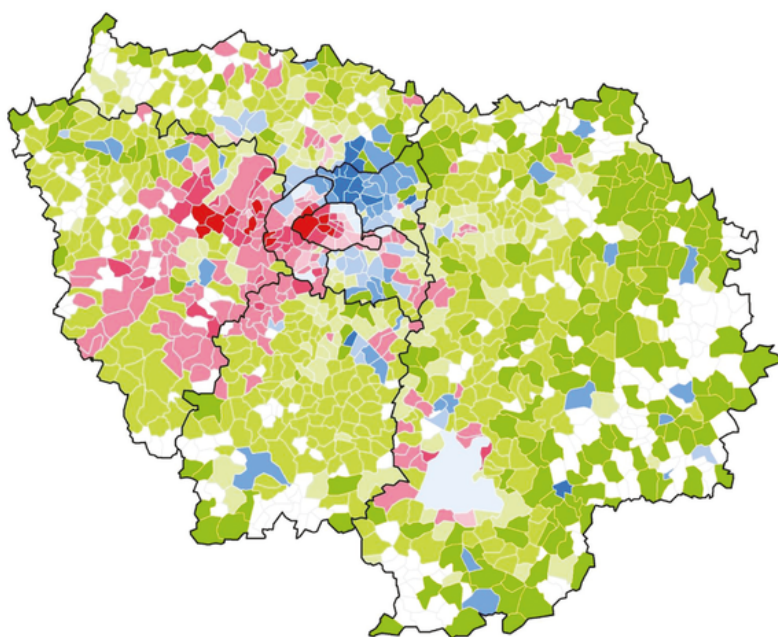
TYPOLOGIE DES COMMUNES FRANCILIENNES
EN FONCTION DES REVENUS DES MÉNAGES* EN 2015

Zone aisée

- Communes concentrant les richesses
- Communes très aisées
- Communes aisées de l'Ouest francilien
- Espace urbain mixte du centre, dans lequel les ménages les plus aisés sont surreprésentés

Zone modeste et pauvre

- Communes très pauvres
- Communes pauvres
- Communes très modestes
- Espace urbain mixte du centre, dans lequel les ménages les plus pauvres sont surreprésentés



Zone intermédiaire à dominante périurbaine

- Territoire résidentiel modeste
- Territoire périurbain moyen-aisé
- Communes mixtes périphériques
- Données non communiquées (secret statistique)

*par unité de consommation

INFOGRAPHIE *LE MONDE*

SOURCE : IAU-IDF, À PARTIR DES DONNÉES FILOCOM